Mode opératoire – ODO public

Lacq

Accéder à l'application

Depuis un ordinateur :

Taper l'adresse suivante dans la barre d'adresse de votre navigateur internet :
https://www.atmo-odo.fr/lacq

Depuis un smartphone :

Sous Android :

Dans l'application de votre navigateur internet, taper l'adresse https://www.atmo-odo.fr/lacq. Cliquez sur le menu de paramètres (Sous Chrome symbolisé par 3 points verticaux à côté de la barre d'adresse) et cliquez sur « Ajouter à l'écran d'accueil ». Nommez le raccourci « ODO public ». Il se retrouve sur votre écran de démarrage. Vous n'aurez plus qu'à cliquer sur le logo d'ODO public pour vous connecter. Pensez à **activer votre géolocalisation.**

Sous Iphone :
Télécharger l'application sur l'Apple Store.

Utiliser l'application

Une fois connecté, vous arrivez sur l'outil de déclaration des odeurs qui va vous permettre de réaliser vos olfactions.

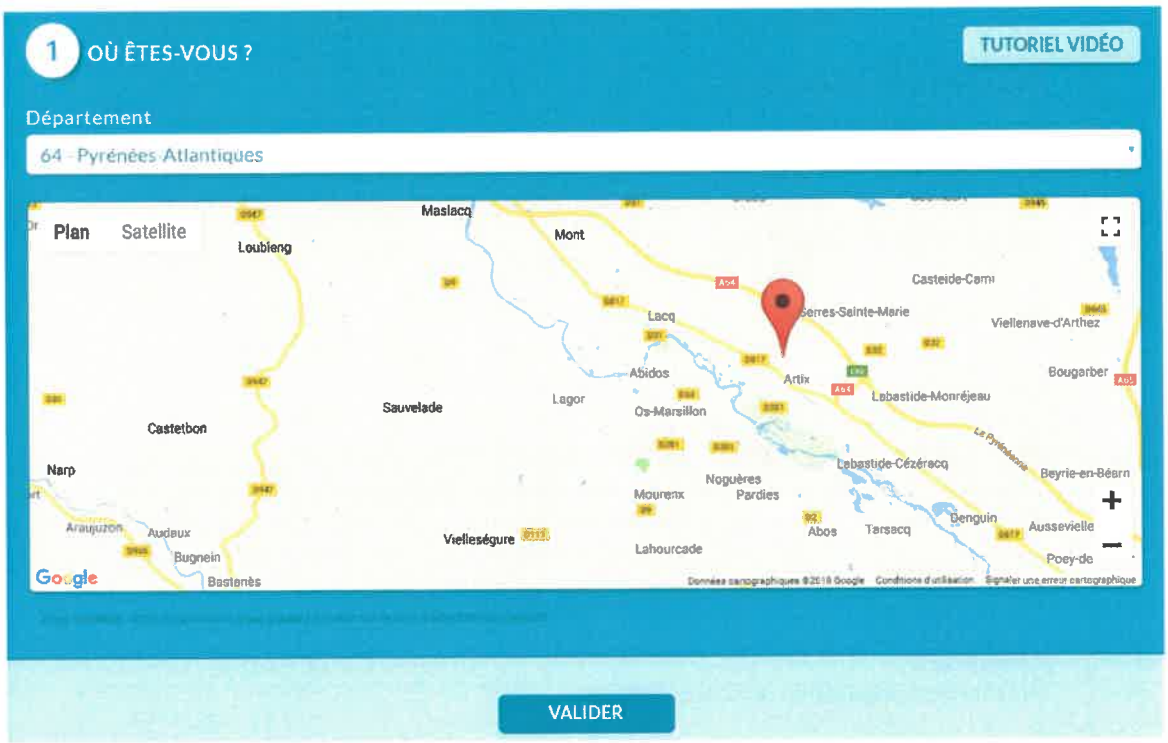

Si la géolocalisation est correctement activée il n'y aura, normalement, pas d'action à faire. Si votre position n'est néanmoins pas la bonne, il suffit de taper/cliquer sur la carte à l'emplacement désiré. Il est possible de zoomer sur la carte avec les boutons prévus à cet effet.

Attention : il est important de savoir que ODO public n'est paramétré que pour un rayon de 20 km autour du centre de la plateforme de Lacq. Aussi, en vous positionnant sur Pau ou Bayonne vous ne pourrez déclarer d'odeurs.

Une fois correctement localisé, vous pouvez cliquer sur le bouton « Valider ». Un message apparaît vous demandant si votre position est exacte. Si c'est le cas, cliquez sur « OK ».

Le tutoriel vidéo qui apparait en haut à droite ne reflète pas l'utilisation réélle qui est faite de ODO public. Seul ce mode opératoire fait foi.

Afin d'utiliser dans de bonnes conditions ODO public, il vous est conseillé, dans un premier temps, de lire les mentions légales (tout en bas de la page) afin de :

- télécharger ce mode opératoire
- être informé de l'utilisation de vos données personnelles

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous demandons de nous indiquer si vos données personnelles peuvent être utilisées ou non. Avec votre accord, ces informations sont stockées dans une base de données interne à Atmo Nouvelle-Aquitaine. Aucune utilisation ultérieure de vos données personnelles n'est effectuée par Atmo Nouvelle-Aquitaine. Si vous n'êtes pas d'accord, il vous est possible de :

1/ Indiquer "Anonyme" dans le champ "Nom et prénom" obligatoire et de laisser les champs "mail" et "téléphone" vides car ils ne sont pas obligatoires. Ainsi, vos coordonnées ne seront pas stockées dans la base de données d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

2/ Indiquer vos coordonnées mais sélectionner la case "Non, mes coordonnées ne peuvent pas être transmises". Ainsi, vos coordonnées ne seront pas stockées dans la base de données d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

La base de données est ensuite transmise à l'APESA (https://www.apesa.fr/) qui est mandaté par l'ASL Induslacq afin de coordonner la démarche "Nuisances et odeurs" des industriels de la plateforme Induslacq.

Les données contenues dans la base de données sont visibles par un nombre d'utilisateurs restreint via la plateforme ANETO (https://aneto.apesa.fr/auth/?lo). Cette dernière a vocation à compiler toutes les données de mesures de polluants d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, les signalements des nez et les signalements des riverains afin d'offrir un tableau de bord rapide et complet de ces différents paramètres, ceci dans le but d'agir efficacement.

Les personnes ayant un accès (avec login et mdp) sont composés des industriels de la plateforme, de l'APESA, de la DREAL, de l'ARS, d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et des nez de l'observatoire des odeurs.

Dans le cadre de leur comité "Nuisances et odeurs" et dans le but d'éditer chaque semaine un bulletin hebdomadaire (https://www.bulletinhebdomadaireinduslacq.fr/), les industriels utilisent et exploitent les informations de cette base de données.

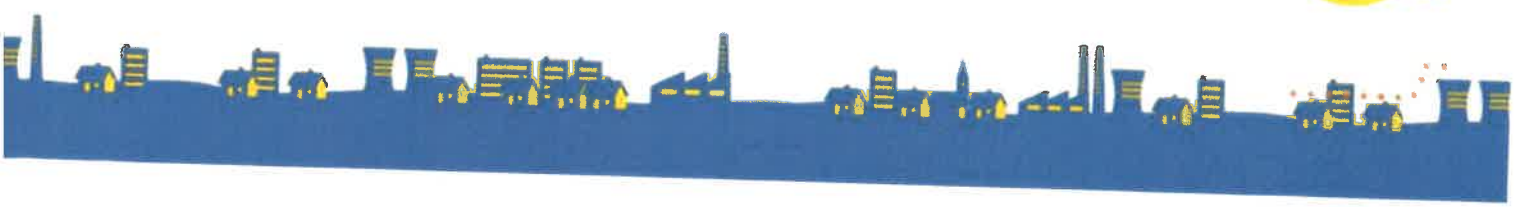

Si vous le désirez, le personnel d'astreinte de la plateforme peut vous recontacter comme cela était fait lors de vos appels directs à la salle de coordination. Aussi, nous vous invitons à rentrer vos coordonnées dans les champs prévus à cet effet. Le champ « Nom et prénom » (*) est obligatoire. **Il vous est tout à fait possible d'indiquer « Anonyme » dans le champ « Nom et prénom » si vous ne souhaitez pas que votre identité soit connue.**

Les champs « téléphone » ou « mail » sont à remplir à votre convenance, si vous le souhaitez. **Indiquer dans le champ de « Commentaires » en fin de formulaire si vous souhaitez que quelqu'un de la plateforme prenne contact avec vous.**

Indiquez alors les caractéristiques de l'odeur (évocation, perception, intensité, ressenti, durée et fréquence). Tous ces champs sont obligatoires (*) pour une meilleure compréhension du signalement.

Voici la liste des évocations possibles :

- Acide/Piquant
- Aïl
- Amine/Urine/Ammoniac
- Autre (indiquez en commentaire)
- Brûlé
- Choux
- Cuisson
- Daube
- Déchets verts
- Eau croupie
- Egout/Oeuf pourri/Soufre
- Excréments
- Gaz de ville
- Hydrocarbures
- Pain/Biscuit
- Pas d'odeur
- Plastique brûlé
- Poisson
- Solvant/Chimie

Il vous est possible d'indiquer « Pas d'odeur » dans le champ « Evocation » lorsque vous avez seulement des manifestations physiques à déclarer, sans odeur associée.
Il vous est possible d'indiquer « Autre » dans le champ « Evocation » lorsque vous n'arrivez pas à indentifier le référent odorant. Dans ce cas là, essayez de décrire au maximum l'odeur dans le champ de « Commentaires ».

Le champ « Fréquence » est à comprendre comme « Ressentez vous cette odeur régulièrement ou est-ce la 1ère fois ? ».

Le champ « Durée » est à comprendre comme « Depuis combien de temps sentez vous cette odeur avant de la signaler ? »
Dans le champ « Localisation précise », obligatoire également, indiquer le lieu précis de l'olfaction afin de correctement analyser le panache odorant par la suite.

Pour cela, merci d'indiquer de manière relativement succinte le lieu de l'olfaction. Par ex : 3 rue de l'industrie à Lacq ou au niveau de l'immeuble x à Lagor.

Seul ce renseignement doit être indiqué à cet endroit. Si d'autres commentaires doivent être renseignés sur l'odeur, les indiquer dans la case de « Commentaires » à la fin du formulaire.

Si vous ressentez des manifestations physiques (nuisances), choissisez oui dans le menu déroulant, sinon laissez non.

Vous pouvez décrire jusqu'à quatre manifestations physiques simultanément selon une liste définie par l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Si vous en avez moins, laissez « Rien » dans les autres menus déroulants.

Voici la liste des manifestations physiques possibles :

- Rien
- Picotement de la gorge
- Picotement de la langue
- Démangeaison nasale
- Irritation des yeux (rougeurs, larmoiements, démangeaisons, etc)
- Irritation de la peau (rougeurs, démangeaisons, etc)
- Irritation des voies respiratoires (toux, éternuements, nez bouché, etc)
- Gêne respiratoire (essoufflement, crise d'asthme, etc)
- Saignement de nez
- Oreilles douloureuses
- Maux de tête
- Étourdissements, vertiges

- Douleurs abdominales
- Nausées
- Vomissements

Enfin, dans le champ de commentaires facultatif vous pouvez indiquer tout ce qui vous parait pertinent en plus des éléments potentiellement indiqués ci-dessus. Vous pouvez enfin valider votre formulaire.

Une carte apparait afin de vous indiquez les olfactions ayant déjà été réalisées au cours de la journée par des riverains ou des nez formés.

Contacts utiles

Pour tout complément d'information sur l'observatoire des odeurs ou l'utilisation de ODO public, vous pouvez contacter Sarah Le Bail, Atmo Nouvelle-Aquitaine, au 09 71 04 63 09 ou à l'adresse mail slebail@atmo-na.org.

Sinon vous pouvez également envoyer un mail à l'adresse odeurs@atmo-na.org en cas d'absence.